

BOUCLE VÉLO EN PAYS DE DOUARNENEZ



NIVEAU DE DIFFICULTÉ :



DISTANCE : 17 km

DÉNIVELÉ POSITIF : 100 M

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- 1 Port-musée
- 2 L'île Tristan (accès réglementé)
- 3 Le chemin de la sardine / 17 panneaux du patrimoine relatant l'histoire de Douarnenez
- 4 Les plages des Dames et Pors Cad
- 5 Port du Rosmeur / l'Abri du marin
- 6 Chapelle sainte Hélène du 16^{ème} et 18^{ème} siècles
- 7 Église saint Herlé 15^{ème} siècle
- 8 Chapelle sainte Croix 17^{ème} siècle
- 9 Le site naturel des Plomarc'h, ancien village breton. A 10 minutes à pied, site gallo-romain: cuves à garum. Ferme pédagogique et aire de jeux

QUELQUES CONSEILS

Respectez le code de la route, roulez bien à droite sur les routes.

Rappel : le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, pour les autres il est vivement conseillé. Le gilet jaune est obligatoire de nuit mais aussi de jour hors agglomération. Respectez les espaces piétons, les trottoirs, les propriétés privées et la nature.

L'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez ne pourra pas être tenu responsable des accidents, dégâts et dégradations, commis ou subis.

CIRCUIT VÉLO - DOUARNENEZ

Départ depuis le port de plaisance de Tréboul.

Depuis la place du marché (grand parking) partez à droite et montez la rue de la Marne, puis prenez à gauche (la rue de Cornouaille) et contournez les immeubles HLM par la gauche. De l'autre côté des immeubles, empruntez le petit chemin sur la gauche le long des fils à linge. (Attention cette portion est à priorité piétonne jusqu'à la sortie de la passerelle). Descendez de votre vélo pour passer les marches et traversez la passerelle à pied. Sur votre droite le Port-musée, sur votre gauche l'île Tristan.

En quittant la passerelle, suivez le boulevard vers la gauche (présence d'une bande cyclable) et longez la corniche avec une vue sur l'île Tristan, les plages des Dames et de Pors Cad en contrebas des grandes maisons (anciennes propriétés des conserveurs de sardines). Suivez la route sans bifurquer. Laissez les cuves bleues sur votre gauche et tournez à gauche à la prochaine intersection. Descendez la rue et prenez la première rue à droite qui remonte sur votre droite jusqu'à l'Abri du Marin (maison rose sur votre droite). Continuez en face la rue étroite en surplomb du port. Allez tout au bout puis remontez vers la droite puis à gauche de façon à surplomber une nouvelle fois le port. Engouffrez vous dans la rue Grivart et contournez un ancien séchoir à thon. Au bout de la rue, vous apercevrez sur la droite, la chapelle Ste Hélène. Prenez sur la gauche puis à droite la rue Quartier Maître Balanec. Dans le virage prenez la rue à gauche (sens interdit autorisé aux vélos). Suivez la rue jusqu'à l'intersection où se situe l'aire de jeux. (Vous pouvez faire une pause et partir à la découverte du site des Plomarc'h. Le site est piéton, accrochez vos vélos).

La balade à vélo se poursuit par la droite avec une côte un peu difficile, à emprunter à vélo ou à pied. Au bout de cette rue, traversez la rue Jean Jaurès avec prudence. Prenez la rue des Partisans en face puis la deuxième rue à gauche (rue Auguste Brizeux), continuez sur cette rue sans bifurquer (plusieurs intersections). A l'extrémité de la rue, prenez à gauche puis la deuxième rue à droite, rue Alexandre Brethel (direction Lycée). En haut de la côte, avant le parking, prenez à gauche jusqu'au bout de la rue Aviateur Le Brix. (Descendez du vélo pour franchir le sens interdit sur 50 mètres). Vous arrivez en face de l'église St Herlé. Vous êtes sur le point culminant de Douarnenez à 86 m. Continuez à droite vers le rond-point puis prenez à gauche au rond-point vers l'allée de la Sainte-Croix (statue du Dr Laënnec dans le square). Poursuivez cette rue jusqu'au stop. En face de vous la petite chapelle de la Sainte Croix. Prenez la route en face de vous (rue de Kerlouarnec) jusqu'au château d'eau. Prenez à droite puis la deuxième route à droite en direction de la zone industrielle de Lannugat. Descendez cette route jusqu'au rond-point. Prenez en face et récupérez la voie verte sur la droite.

Suivez la voie verte, attention aux croisements de routes. Le dernier tronçon de voie verte se nomme Promenade Edouard Paulet et se termine face à un espace vert. Suivez le balisage vélo, longez le petit skate park et empruntez le trottoir partagé puis traversez le parking pour tourner vers la gauche par la rue Ar Veret (vous longerez le siège de Douarnenez Communauté). Continuez tout droit en suivant le balisage vélo (attention aux plusieurs croisements). Longez le bâtiment HLM et contournez les voitures en stationnement pour rejoindre le rond-point de la zone commerciale. Attention il s'agit d'un axe à forte circulation.

Faites le tour du rond-point et prenez l'itinéraire vélo direction Poullan-sur-mer. Vous allez retrouver une voie verte jusqu'à la prochaine intersection. Au croisement (en face d'un bâtiment technique électrique) tournez sur votre droite et descendez la route de Trézulien sans bifurquer. En contrebas, la rue s'élargit, continuez vers la droite jusqu'au rond-point. Prenez en face et roulez sur la voie de gauche pour rejoindre le port de plaisance. Continuez en face jusqu'au parking et votre point de départ.

DOUARNENEZ



17 km - DIFFICULTÉ  /4

Donnez votre avis sur www.douarnenez-tourisme.com / Votre satisfaction



5

CARRIERE DE PENNAROZ



2



9

-  Départ du circuit + Parking
-  À découvrir sur le circuit ou à proximité de
-  Table de pique-nique
-  Point de vue
-  Sanitaire